



## **Karen Routhier et Éric Saucke-Lacelle glisse au 5<sup>e</sup> rang au JGP de Minsk**

**(Le 27 septembre 2009 - Sherbrooke, Qué.)** - Karen Routhier, du club de patinage artistique Fleurs de Givre Beauport, et Éric Saucke-Lacelle, du club de patinage artistique de Sherbrooke, ont terminé au 5<sup>e</sup> rang du Grand Prix Junior de Minsk au Belarus qui se tenait du 23 au 27 septembre dernier.

Ils étaient 2<sup>e</sup> après la danse imposée et la danse originale, cependant la lutte était déjà très serrée à cette étape puisque seulement un écart de 2 points séparait la 2<sup>e</sup> de la 5<sup>e</sup> position. Le tout s'est joué lors de la danse libre, et le couple canadien n'a pu faire mieux qu'une 5<sup>e</sup> position, ce qui les a relégués également au 5<sup>e</sup> rang au combiné.

La médaille d'or a été gagnée par le couple russe Monko/Khaliavin avec 167.65 points, suivi par les américains Tibbetts/Brubaker pour la médaille d'argent avec 152,32 points, et des ukrainiens Afagonova/Dun pour la médaille de bronze avec 148.01 points. Routhier/Saucke-Lacelle ont terminé avec un total de 145.66 points.

Cette 5<sup>e</sup> position est sûrement une grande déception pour les champions juniors canadiens en titre, puisqu'ils visaient une place en finale de la série des Grands Prix Junior. Rappelons que seulement les 8 meilleurs couples de la série peuvent participer à la finale. Au 1<sup>er</sup> Grand Prix Junior de la saison, Routhier/Saucke-Lacelle s'étaient mérités une médaille d'argent, ce qui par le fait même leur permettait d'accumuler 13 points au classement de la série. À Minsk, une 5<sup>e</sup> position leur a permis d'accumuler 7 points, ce qui leur donne un total de 20 points après leurs 2 participations règlementaires.

L'an passé, malgré un total de 22 points grâce à 2 médailles de bronze, le couple n'avait pu participer à la finale puisqu'ils s'étaient retrouvés au 10<sup>e</sup> rang du classement de la série. Comme la compétition est encore très forte cette année chez les danseurs sur glace, les 20 points accumulés au classement pour Routhier/Saucke-Lacelle risquent de ne pas être suffisants pour les qualifier à la finale. Le classement final sera dévoilé après la 7<sup>e</sup> et dernière compétition de la série qui aura lieu à Istanbul en Turquie du 14 au 18 octobre. D'ici là, le couple peut toujours espérer un revirement de situation de la part des autres couples de patineurs et ainsi espérer que leurs 20 points les maintiendront dans la lutte pour l'obtention d'une place en finale.

- 30 -

### Informations complémentaires :

#### **Coordonnées d'Éric Saucke-Lacelle :**

Courriel : [eric\\_lacelle@hotmail.com](mailto:eric_lacelle@hotmail.com)

Tél. : (705) 331-2059

Source: Ginette Grenier, publiciste, Association Régionale de Patinage Artistique de l'Estrie.

Tél.: 819-212-9553 (cell.)